A Paris, la Mairie prend le contrôle de lieux culturels menacés

Après le Lavoir moderne parisien et La Flèche d’or, la Ville envisage de mettre la main sur le cinéma La Clef. Voire le Bataclan.

Par [Denis Cosnard](https://www.lemonde.fr/signataires/denis-cosnard/) Publié aujourd’hui à 06h00

Temps deLecture 6 min.

Article réservé aux abonnés

Le Lavoir moderne parisien, une salle de spectacle et un lieu historique au cœur de la Goutte d’or, Paris 18e, le 14 mars 2020. JOEL SAGET/AFP

Promesse tenue. Durant la longue campagne des municipales, l’équipe de la maire socialiste sortante Anne Hidalgo avait assuré que, en cas de réélection, elle n’hésiterait plus à prendre le contrôle de certains lieux culturels menacés, afin de les protéger. Le scrutin à peine passé, deux opérations de ce type viennent d’être lancées pour préserver de petites salles chargées d’histoire, le Lavoir moderne parisien (18e arrondissement) et La Flèche d’or (20e).

**Article réservé à nos abonnés Lire aussi**[**A Paris, La Flèche d’or au cœur d’une bataille très politique**](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/12/23/a-paris-la-fleche-d-or-au-c-ur-d-une-bataille-tres-politique_6023861_823448.html)

D’autres devraient suivre. D’autant que la crise sanitaire, très violente pour le secteur de la culture, risque de mettre en péril des lieux déjà fragiles, et d’inciter les propriétaires de certains murs à céder leurs biens pour profiter des prix record de l’immobilier parisien. *« On ne pourra sans doute pas accéder à toutes les demandes, mais la période se prête à ce type d’actions »,*confirme [Carine Rolland, la nouvelle adjointe chargée de la culture](https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/07/28/carine-rolland-nouvelle-madame-culture-d-anne-hidalgo-a-paris_6047522_823448.html).

Dans l’accord conclu entre les deux tours entre les différentes composantes de la majorité, en particulier les socialistes et les écologistes, une ligne de 50 millions d’euros a été prévue pour les acquisitions de lieux culturels indépendants au cours des six prochaines années. Après les deux opérations inaugurales,*« la prochaine pourrait concerner le cinéma La Clef »,*dans le 5e arrondissement, glisse Frédéric Hocquard, de Génération.s, aujourd’hui adjoint au tourisme après avoir suivi plusieurs de ces dossiers.

**« Un motif d’intérêt général »**

La Clef, une vieille salle du Quartier latin, est typique des sites auxquels la majorité rose-rouge-verte au pouvoir à Paris envisage d’apporter son aide. Ouvert en 1969, en pleine ébullition post-68, le cinéma d’art et d’essai a été vendu en 1981 au comité d’entreprise de la Caisse d’épargne. Durant des décennies, il a accueilli des projections, des rencontres et des débats. Jusqu’au jour d’avril 2018 où le propriétaire a annoncé la dernière séance.

**Lire aussi**[**La dernière séance du cinéma La Clef, à Paris**](https://www.lemonde.fr/cinema/article/2018/04/16/la-derniere-seance-du-cinema-la-clef-a-paris_5285984_3476.html)

Depuis, pourtant, La Clef n’a pas disparu. Des cinéphiles acharnés occupent illégalement le lieu et continuent de projeter des films tous les jours. Y compris, durant le confinement, sur les murs du quartier. *« Le droit compte peu quand il s’agit de la survie d’un cinéma, le seul et dernier cinéma associatif de Paris ! »,* plaident ces militants.

**Outre son coût, l’achat par la Ville de lieux culturels privés pose un problème de fond : est-elle mieux placée qu’un autre propriétaire pour s’en occuper ?**

Menacés d’expulsion, condamnés par la justice à 4 000 euros d’amende et 350 euros d’astreinte par jour, ils ont fait appel. L’audience est prévue le 21 septembre. *« D’ici là, on prépare une rentrée explosive, en invitant de grands cinéastes »,* promet Derek Woolfenden, l’animateur de cette rébellion culturelle. L’association a obtenu une oreille attentive à l’hôtel de ville. Reste à trouver un terrain d’entente avec le propriétaire, une solution technique (achat par la Mairie, création d’une société coopérative, préemption…), et un projet culturel précis. Sinon, l’opposition risque de hurler.

Le cinéma indépendant La Clef fait de la résistance en organisant des projections en plein air, comme pendant le confinement, le 1er mai 2020, à Paris (5e). MARTIN BUREAU/AFP

Outre son coût, l’achat par la Ville de lieux culturels privés pose en effet un problème de fond : est-elle mieux placée qu’un autre propriétaire pour s’en occuper ? *« La préemption est une arme lourde, à manier avec précaution,*souligne Carine Rolland. *Nous ne pouvons pas intervenir de droit divin. Il faut un motif d’intérêt général, par exemple pour préserver des activités culturelles qui le méritent. »* Pour un cinéma comme La Clef, agir implique pour la Mairie de démontrer que, en cas de fermeture, certains films ne seraient plus visibles. *« Compte tenu du nombre et de la variété des salles à Paris, la preuve ne sera pas facile à apporter »,*anticipe un autre adjoint d’Anne Hidalgo.

En outre, les pouvoirs publics disposent déjà d’un moyen plus simple quand ils veulent empêcher un propriétaire de fermer un cinéma ou un théâtre pour y mettre des bureaux ou des logements : une ordonnance de 1945 interdit tout changement d’affectation d’une salle de spectacle sans l’autorisation du ministère de la culture.

Paris a déjà eu recours à cette ordonnance pour protéger le Lavoir moderne parisien, mais la Mairie a décidé, cette fois-ci, de préempter franchement ce lieu ancien. Créé en 1870, cet ancien lavoir a été décrit par Emile Zola, qui s’en est inspiré dans *L’Assommoir*(1877) : *« Un immense hangar, à plafond plat, à poutres apparentes, monté sur des piliers de fonte, fermé par de larges fenêtres claires. Un plein jour blafard passait librement dans la buée chaude suspendue comme un brouillard laiteux. »*

**« Impossible de supprimer un théâtre »**

Exploité jusqu’en 1953 puis laissé à l’abandon, le Lavoir a été transformé en un petit théâtre en 1968. Au fil des ans, les murs ont vu passer [Valère Novarina](https://www.lemonde.fr/culture/article/2019/09/25/theatre-l-auteur-valere-novarina-donne-corps-a-la-langue_6012952_3246.html), [Abd Al Malik](https://www.lemonde.fr/culture/article/2019/03/24/abd-al-malik-j-ai-eu-la-chance-d-avoir-l-ecole-pour-passion_5440501_3246.html), [Les Têtes raides](https://www.lemonde.fr/culture/article/2014/07/28/les-tetes-raides-offrent-un-epilogue-rageur_4463620_3246.html)et bien d’autres… *« C’est également ici, dans la grande pièce du premier étage, que se sont*[*installées les Femen tout juste arrivées d’Ukraine, vers 2012*](https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2013/02/16/l-internationale-feministe_1833783_3208.html)*»,*se souvient Khalid Tamer, le créateur de la compagnie Graines de soleil, présent sur place depuis des années. *« Le peu qu’il reste de la culture ouvrière à la Goutte d’or, c’est cet ancien lavoir »,* note Béatrice Faillès, animatrice locale de La République en marche (LRM).

**Article réservé à nos abonnés Lire aussi**[**Baisser de rideau retardé pour le Lavoir Moderne**](https://www.lemonde.fr/culture/article/2014/02/14/baisser-de-rideau-retarde-pour-le-lavoir-moderne_4366358_3246.html)

Comme pour La Clef, la situation assez précaire du Lavoir moderne parisien s’est dégradée ces dernières années. A partir de 2014, quand le bâtiment et l’immeuble mitoyen ont été rachetés par Zaka, la société d’investissement de Pierre Bastid, une des grandes fortunes de France, un conflit a vite surgi avec Graines de soleil. *« Six ans de combat, d’avocats, parce qu’on ne voulait pas reconnaître notre bail !,*raconte Khalid Tamer. *Cela nous a compliqué la vie, et a empêché d’effectuer les travaux de rénovation indispensables. Puis, avec l’épidémie, on a dû mettre tout le monde au chômage partiel… »*

Pour rentabiliser son achat, le propriétaire envisageait de rénover et de surélever les deux bâtiments, tout en gardant l’activité théâtrale : *« La loi est très claire, il est impossible de supprimer un théâtre »,* constate Olivier Revol, un des dirigeants de Zaka. Le contentieux avec Graines de soleil ayant bloqué ses projets, Zaka a finalement jeté l’éponge début 2020, et revendu les murs à un metteur en scène, Florian Sitbon, qui comptait y transférer son école de théâtre. Avertie de la cession, la Mairie a décidé de faire jouer son droit de préemption… alors même que Florian Sitbon, artiste mais aussi militant socialiste, était candidat sur une liste d’Anne Hidalgo. Il siège désormais au conseil de Paris. A peine reconduite, la maire a ainsi torpillé une opération conclue par un de ses nouveaux élus, et acheté 2 millions d’euros les bâtiments qu’il convoitait !

*« Nous ne savions pas qui était l’acquéreur,*assure Carine Rolland. *Après des années d’errements, nous souhaitions être certains que le Lavoir conserverait une programmation de qualité. »*Si possible avec l’équipe actuelle : *« Elle mène une vraie politique pour soutenir les jeunes artistes et faire entrer les gens du quartier dans le théâtre »,* applaudit Anne-Claire Boux, nouvelle élue écologiste du 18e. La préemption marque le début d’une phase de travaux pour mettre aux normes la salle de soixante-dix places et créer des logements sociaux dans l’immeuble voisin.

La Flèche d'or, bar et salle de concert mythique, Paris 20e, en 2003. JEAN-LOUP GAUTREAU/AFP

Chantier aussi en vue à La Flèche d’or, une ancienne gare de la « petite ceinture » reconvertie en salle de concerts au milieu des années 1990, et fermée depuis 2016. Durant le mandat précédent d’Anne Hidalgo, la Mairie n’avait pas osé prendre le contrôle de ce lieu atypique quand il avait été mis en vente. Pour empêcher le nouveau propriétaire, la société de gestion Keys, d’y installer un espace de coworking, un commerce alimentaire ou un restaurant, les élus ont alors exercé une pression politique, et obtenu le maintien, au moins temporaire, d’une activité culturelle ou festive. A la faveur du confinement, Keys a revu ses plans. Désormais, *« il est prêt à nous vendre »,*se réjouit Eric Pliez, le nouveau maire du 20e arrondissement. Cette fois, l’hôtel de ville ne compte pas laisser passer l’occasion. Reste à discuter le prix, qui pourrait tourner autour de 3 millions d’euros. Et, là aussi, à inventer le projet culturel à même de justifier pareil investissement.

Le Bataclan, salle de concert et lieu de mémoire, le 13 novembre 2017, Paris 11e. STEPHANE DE SAKUTIN/AFP

**Un œil sur le Bataclan**

Après le Lavoir moderne parisien et La Flèche d’or, la Mairie de Paris va-t-elle acheter le Bataclan ? Quand ils ont découvert que le groupe Lagardère envisageait de vendre ses salles de spectacle, dont ce monument historique, les élus parisiens ont jugé impensable de ne pas regarder le dossier. Depuis les attentats de 2015, le Bataclan est en effet devenu un lieu de mémoire majeur autant qu’une salle de concerts. L’affaire a été confiée à une filiale de la Ville, la Société anonyme d’exploitation du Palais omnisports de Paris-Bercy, qui gère déjà l’Accor Arena. *« Nous avons fait savoir à Lagardère que nous pourrions être intéressés par la reprise du Bataclan, un lieu symbolique et cohérent avec nos propres salles »,*indique un responsable. Pour l’heure, cependant, le groupe préférerait apparemment vendre en bloc toutes ses activités de spectacle, dont le Casino de Paris et les Folies-Bergère à Paris, de même que la concession des Arena de Bordeaux et d’Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

[**Denis Cosnard**](https://www.lemonde.fr/signataires/denis-cosnard/)

[Contribuer](https://www.lemonde.fr/culture/article/2020/08/05/a-paris-la-mairie-prend-le-controle-de-lieux-culturels-menaces_6048165_3246.html?contributions)